

VISION DU PATRIMOINE

PRÉSERVER • ENRICHIR • TRANSMETTRE

2027



TABLE DES MATIÈRES

MOT DE RÉGIS LABEAUME	3
MOT DE JULIE LEMIEUX	3
MISE EN CONTEXTE	4
NOTRE DÉFINITION DU PATRIMOINE	5
LE PATRIMOINE À QUÉBEC : UN PATRIMOINE UNIQUE	6
LES BÉNÉFICES DU PATRIMOINE SUR LA QUALITÉ DE VIE	17
NOS PRATIQUES	18
NOTRE MISSION	20
NOTRE VISION	20
NOS INSPIRATIONS	21
NOS ENGAGEMENTS	26
NOS GRANDS AXES	27



Pour Québec, joyau du patrimoine mondial de l'UNESCO, la préservation et la mise en valeur des trésors du passé revêtent une importance capitale. Il est primordial d'assurer la pérennité de ce qui nous distingue, de ce qui donne à notre ville un caractère historique exceptionnel.

Préserver, enrichir et transmettre. Ces trois mots ont orienté notre réflexion, nous ont amenés à mieux définir notre patrimoine et à concevoir une *Vision du patrimoine 2027* qui nous ressemble, nous rassemble et nous anime.

Au cours des 10 prochaines années, cette vision nous aidera à concilier nos actions visant à protéger, à faire briller et à développer notre patrimoine pour faire rayonner notre ville.

Le patrimoine étant une richesse qui évolue, nous devons toujours faire des choix. Ces choix, nous les ferons en concertation avec les acteurs du milieu et nous assumerons ainsi la responsabilité qui nous incombe. Les engagements que nous prenons aujourd'hui permettront aux citoyens ainsi qu'aux visiteurs d'apprécier pleinement Québec, son cadre naturel exceptionnel et sa richesse architecturale, son histoire et ses traditions vivantes, ses vestiges et son patrimoine en devenir.



Régis Labeaume
Maire de Québec



La *Vision du patrimoine 2027* de la Ville de Québec est le fruit d'une participation citoyenne, d'une collaboration et d'une concertation exceptionnelles. Après plusieurs semaines où se sont tenues tables de discussion, appel à mémoires et sondage citoyen, plus de 200 acteurs du milieu patrimonial se sont rassemblés à l'occasion d'un grand colloque, le 20 septembre 2016, afin d'échanger et de réfléchir sur l'avenir de notre patrimoine.

Notre vision présente une perspective élargie et partagée dont nous pouvons toutes et tous être fiers. Elle traduit les enjeux identifiés en engagements fermes et en actions concrètes tout en respectant les capacités d'agir de la Ville. Elle guidera nos interventions pour faire de Québec un lieu inspirant, stimulant et rassembleur à l'image des experts en patrimoine et des artisans d'ici.

Un merci sincère à toutes les personnes et les organisations qui ont participé à l'élaboration de la *Vision du patrimoine 2027* et qui lui donneront vie.



Julie Lemieux
Vice-présidente du comité exécutif responsable de la culture,
du patrimoine et de l'aménagement du territoire



MISE EN CONTEXTE

Québec conserve d'innombrables et riches traces de son passé : des vestiges archéologiques, des bâtiments d'exception, des ensembles urbains et des noyaux villageois, des paysages modelés par l'activité humaine, des savoir-faire et des traditions, des archives et plus encore... Consciente de l'importance et de la qualité de ce patrimoine, la Ville de Québec s'applique depuis des décennies à le conserver, à l'étudier et à le mettre en valeur.

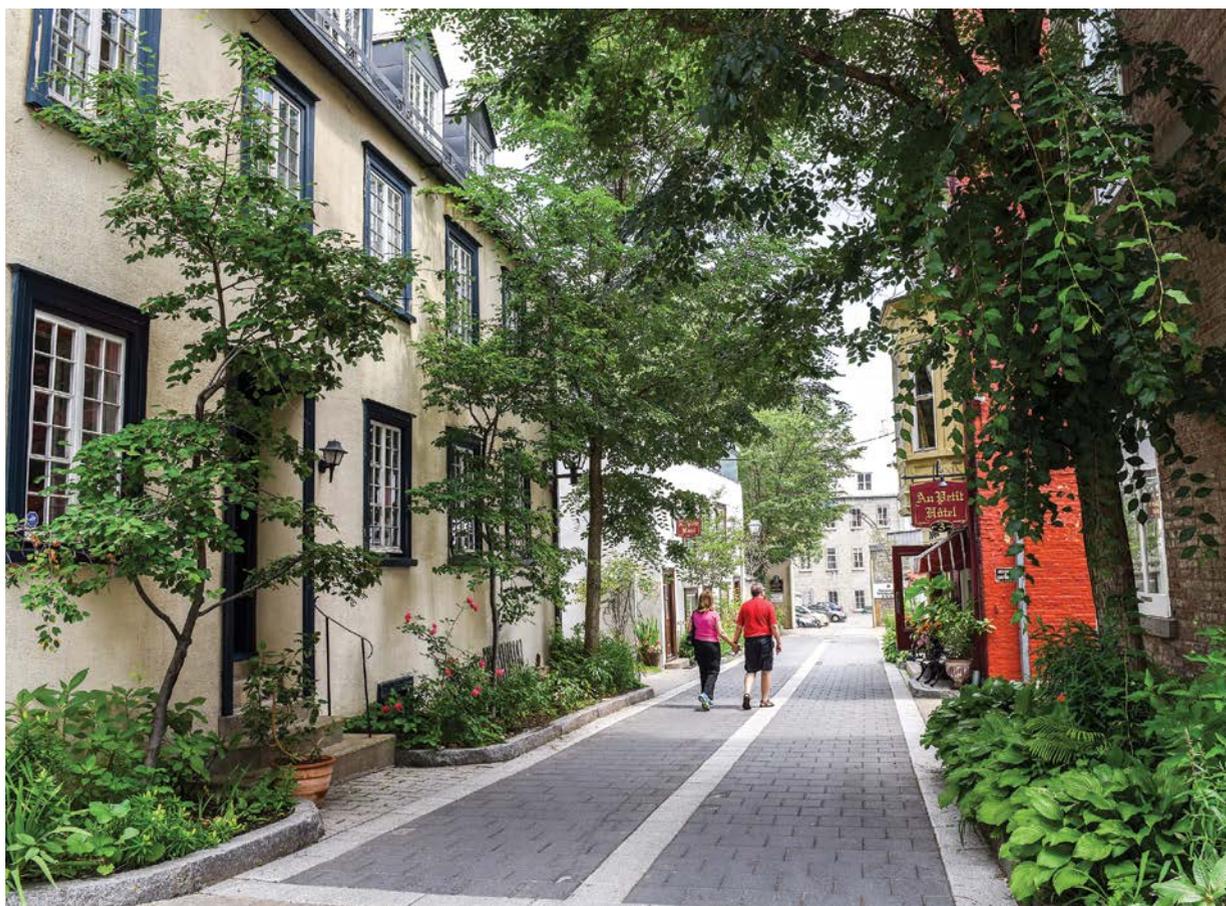
Dans le contexte actuel où la notion de patrimoine s'élargit, où le numérique modifie nos pratiques et où le développement durable s'impose comme

une valeur incontournable de toute démarche de planification, il importe de reconnaître le caractère dynamique du patrimoine et d'assurer un juste équilibre entre protection, mise en valeur et développement.

La Ville souhaite actualiser ses pratiques en misant sur la collaboration et la synergie entre les acteurs, le maintien et le développement de son expertise et de son leadership afin de préserver les éléments de son patrimoine et d'en faire des repères durables qui serviront à affirmer notre fierté, notre créativité et notre identité collective.

NOTRE DÉFINITION DU PATRIMOINE

Reflet de notre identité, le patrimoine se définit comme l'ensemble des biens matériels et immatériels, d'ordre naturel ou culturel, hérités du passé et façonnés par le quotidien, que l'on reconnaît, protège, conserve, met en valeur, s'approprie, transmet et continue à enrichir.



LE PATRIMOINE À QUÉBEC : UN PATRIMOINE UNIQUE



Le Vieux-Québec inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO qui témoigne de l'implantation française en Amérique.

Un paysage exceptionnel bordé par le fleuve Saint-Laurent et dominé par le cap Diamant qui forge la silhouette unique de la ville.



Une place forte issue du génie militaire français et britannique et des édifices et des infrastructures hérités des activités industrielles et portuaires.





Quatre sites patrimoniaux déclarés par le gouvernement du Québec : Beauport, Charlesbourg, Sillery et Vieux-Québec, regroupant près de 2700 bâtiments, témoins de quatre siècles d'histoire et d'évolution.



Pierre Lahoud

Site patrimonial déclaré de Sillery



Site patrimonial déclaré de Beauport



Pierre Lahoud

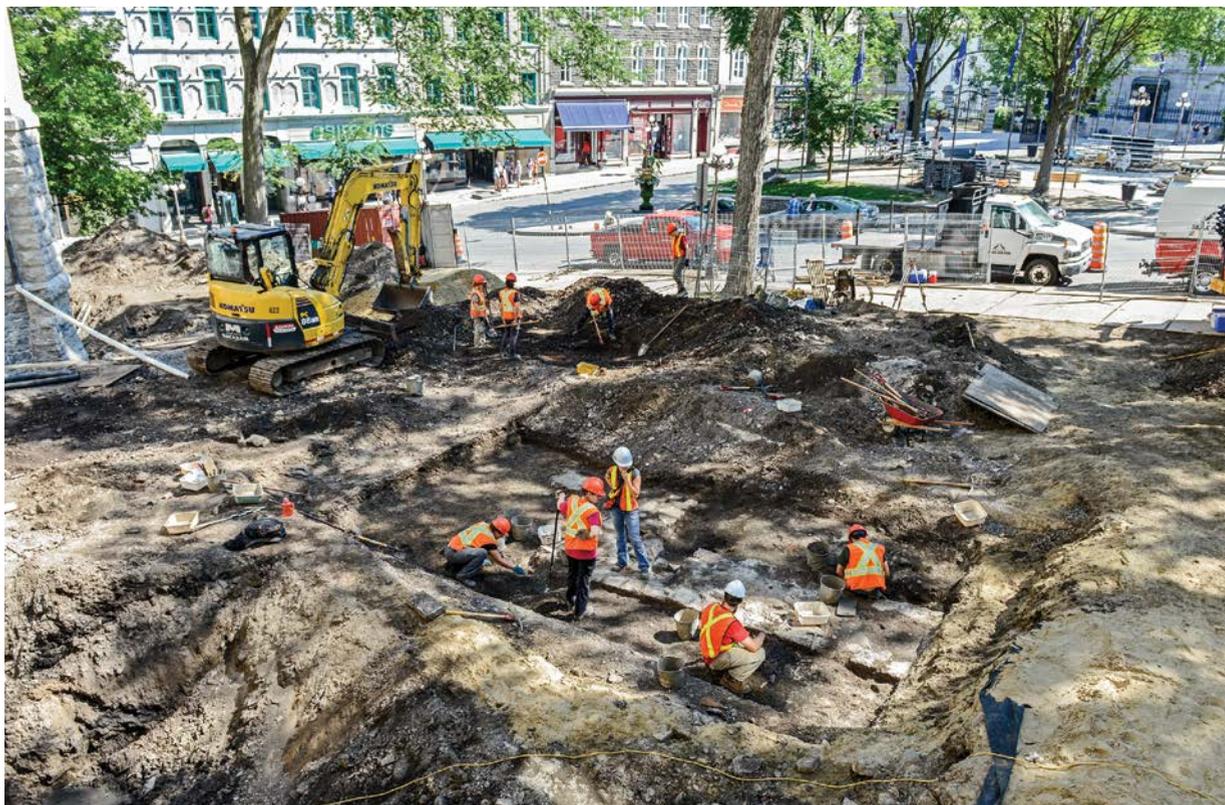
Site patrimonial déclaré de Charlesbourg



Site patrimonial déclaré du Vieux-Québec



Plus de 1000 sites archéologiques répertoriés.



Fouilles archéologiques sur le parvis de l'hôtel de ville

Des vestiges archéologiques d'intérêt, dont l'habitation de Champlain, l'Îlot des Palais, les forts et le château Saint-Louis et le site Cartier-Roberval.

De riches collections archéologiques, archivistiques et ethnologiques.



Artefacts archéologiques de l'Îlot des Palais



La glissade de la terrasse Dufferin (carte postale), [entre 1922 et 1924].

Archives de la Ville de Québec, NO19292.

Un patrimoine religieux d'importance comprenant plus d'une soixantaine d'églises qui ponctuent le paysage urbain de la ville et une soixantaine d'ensembles conventuels.



Couvent des Sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc



Église de Saint-Charles-Borromée



Quartier de Saint-Sauveur



Un réseau de Maisons du patrimoine qui regroupe des lieux patrimoniaux appartenant à la Ville et voués à l'animation et à la diffusion culturelle.



Centre d'interprétation historique de Sainte-Foy



Maison Dorion-Coulombe



Maison Léon-Provancher



Maison des Jésuites de Sillery



Maison O'Neill



Maison Girardin



Maison Hamel-Bruneau



Maison Ephraïm-Bédard



Moulin des Jésuites



Villa Bagatelle



Maison Tessier-dit-Laplante



Îlot des Palais

Îlot des Palais



Des banlieues qui témoignent de l'urbanisation qu'a connue la ville au 20^e siècle.



Jacques Dorion

Le parc Boudreau

Des grands parcs chargés d'histoire, des espaces publics et des places agrémentées d'objets commémoratifs et d'œuvres d'art public.



Parc du Sacré-Coeur

Près de 14 000 bâtiments construits avant 1950, inventoriés et documentés.



Rue Champlain

Des traditions uniques issues des peuples fondateurs et façonnées par l'environnement hivernal, dont la pratique du canot à glace reconnue en tant que patrimoine immatériel québécois.



Course de canot à glace sur le fleuve Saint-Laurent



C'est aussi des citoyens engagés, sensibilisés et responsables.



Activité dans le cadre de *Traditions maritimes en fête*

Centre de valorisation du patrimoine vivant

L'énoncé de positionnement de la Ville : l'accent d'Amérique, exprime ce qui fait notre singularité, historique et contemporaine. Signe distinctif de la langue française, l'accent donne du caractère à la voyelle, comme il vient ici affirmer notre identité collective.

L'accent d'Amérique : notre visage européen et notre dynamisme nord-américain, notre créativité au service de la culture et du savoir, notre histoire à l'ombre des remparts et des clochers, nos étés festifs et nos hivers chaleureux...



LES BÉNÉFICES DU PATRIMOINE SUR LA QUALITÉ DE VIE

Le patrimoine génère un solide sentiment identitaire; il est porteur d'un riche potentiel créatif qui stimule la vitalité, la qualité de vie et la prospérité de notre ville.

- Le patrimoine contribue au vivre-ensemble par la cohésion qu'il suscite au sein de la communauté.
- Le patrimoine est un bien collectif; il évoque le partage et le dialogue, source de respect et de cohésion.
- Le patrimoine participe à l'identité collective et à la qualité de vie par la fierté et le sentiment d'appartenance qu'il suscite.
- Le patrimoine crée de la richesse par le maintien et la création d'emplois, le tourisme et l'augmentation de la valeur des propriétés.
- Le patrimoine contribue au développement durable par l'utilisation et le recyclage des richesses patrimoniales et la transmission de l'héritage collectif aux générations futures.
- Le patrimoine favorise l'expression de la participation citoyenne; il constitue une dimension fondamentale de la vie culturelle.
- Le patrimoine inspire et fait rayonner; il constitue une source d'inspiration pour les créateurs.

NOS PRATIQUES

L'expertise de la Ville

La Ville de Québec remplit pleinement son rôle de leader en matière de gestion du patrimoine par des actions favorisant l'acquisition des connaissances, la planification, la protection, la conservation, la valorisation, la diffusion, la sensibilisation, la concertation et le soutien aux organismes pour la transmission du patrimoine.

Connaître

- La Ville réalise des études et des inventaires sur le patrimoine bâti et paysager, sur le patrimoine immatériel ainsi que des inventaires, des sondages et des fouilles archéologiques. Les résultats de ces travaux contribuent à la connaissance et à la compréhension de l'évolution de la ville.

Planifier

- La Ville planifie l'aménagement et le développement des quartiers en élaborant ses grands outils d'aménagement. Les orientations choisies sont déterminantes pour l'avenir du patrimoine architectural et urbain ainsi que pour celui des paysages.

Protéger et conserver

- La Ville investit dans la restauration et la réhabilitation de sites et de bâtiments d'intérêt patrimonial dont elle est propriétaire. Elle est appelée à agir de façon exemplaire afin d'être un modèle.
- La Ville contribue au moyen d'aide financière et technique à la restauration et à la réhabilitation de témoins significatifs du patrimoine.
- La Commission d'urbanisme et de conservation de Québec contrôle les interventions sur l'architecture et l'intégration des bâtiments en milieu urbain ancien.
- La Ville développe et applique des programmes d'aide financière pour les sites patrimoniaux déclarés et les secteurs à valeur patrimoniale.
- La Ville conserve une riche collection archéologique de référence constituée de plus de 10 000 objets restaurés issus de plus de 30 ans de recherches sur de nombreux sites d'importance.
- La Ville conserve une collection de plusieurs millions de pages de documents historiques couvrant les XIX^e et XX^e siècles ainsi que des pièces de grande valeur, le tout représentant un trésor inestimable.

Valoriser, diffuser, sensibiliser et innover

- La Ville réalise différents outils afin de mieux faire connaître la richesse de son patrimoine. Les publications, les panneaux d'interprétation, les plaques, les monuments, les applications mobiles, les pages web dédiées au patrimoine urbain, à l'archéologie et aux collections archivistiques ainsi que les œuvres d'art et les activités commémoratives sont autant de moyens de mise en valeur et de transmission de notre patrimoine collectif.
- La Ville encourage la qualité architecturale par la remise de Mérites d'architecture qui reconnaît l'excellence des projets réalisés.
- À titre de capitale du Québec et de site inscrit sur la liste du patrimoine mondial, la Ville représente et défend, auprès des paliers de gouvernement ainsi que sur la scène internationale, les intérêts patrimoniaux de la collectivité québécoise.

Concerter et soutenir

- La Ville préside et coordonne la Table de concertation du Vieux-Québec dont l'objectif principal est d'établir des consensus sur les orientations, les interventions et les actions à mettre en œuvre pour un développement équilibré du Vieux-Québec, de sorte qu'il demeure un milieu vivant et habité.
- La Ville soutient, conseille et concerte les organismes qui œuvrent en patrimoine sur son territoire.
- La Ville accompagne des groupes dans leur réflexion sur l'avenir de leur patrimoine.



NOTRE MISSION

Faire de Québec une capitale où le patrimoine est...

- au cœur du développement urbain, culturel, social et économique
- une source de fierté, d'inspiration et de synergie
- un vecteur de richesses et de cohésion au sein de la communauté
- une responsabilité partagée
- présent, vécu et valorisé dans tous les quartiers

NOTRE VISION

En 2027, le patrimoine de Québec sera plus que jamais une source d'identité, de fierté et de créativité. Tous contribueront à mieux le connaître, à le préserver, à le valoriser et à le transmettre de façon réfléchie, dynamique et originale.

NOS INSPIRATIONS



Dani Oliver

Édimbourg

Une ville qui permet à tous de contribuer à la constitution d'une mémoire collective par la mise en place d'une plateforme de contribution citoyenne.



Edimbourg

Over Doz

Bruges

Une ville de petite échelle qui fait face aux défis de concilier habitat et tourisme, tout en intégrant l'architecture contemporaine dans son paysage ancien.



Vue du centre historique de Bruges

Simone S Taddel

Ratisbonne

Une ville où le patrimoine évoque le développement durable et crée l'image enviable d'une ville attrayante, tant pour les habitants que pour les touristes.



Matthias Ripp

Le World Heritage Visitor Center installé dans l'ancien grenier à sel à Ratisbonne

Philadelphie

Une ville dynamique nouvellement inscrite sur la liste des villes du patrimoine mondial qui utilise le patrimoine comme outil de marketing et de philanthropie.



Jonathan

L'Independence Hall à Philadelphie

Washington

Une ville qui favorise les échanges culturels par la tenue d'une exposition annuelle qui célèbre le patrimoine vivant.



Evert Barnes

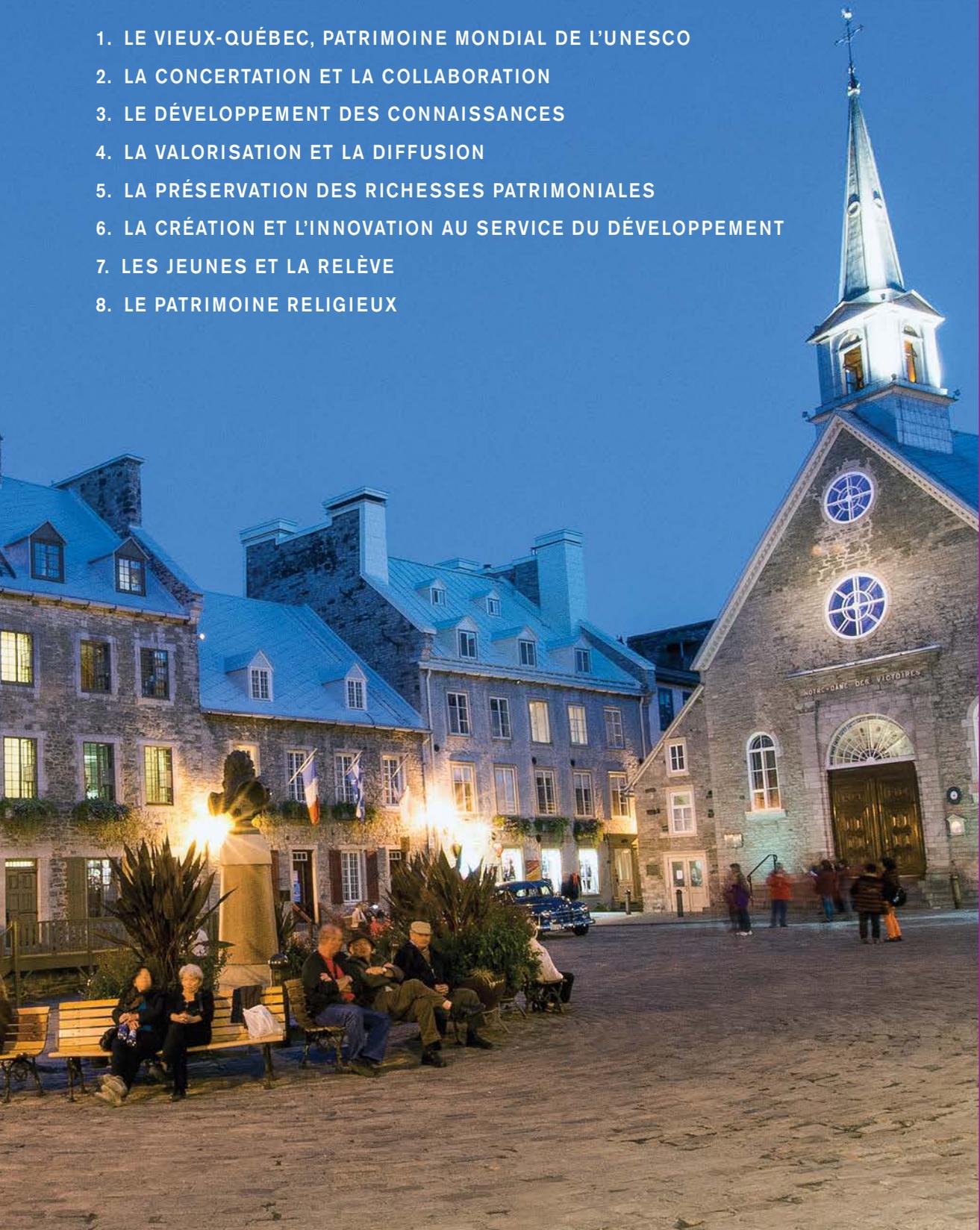
Smithsonian Folklife Festival de Washington

NOS ENGAGEMENTS

- Considérer le patrimoine dans l'ensemble des actions de la Ville
- Encourager la créativité et l'innovation, tout en préservant l'esprit du lieu
- Faire rayonner Québec par le développement et la diffusion de son expertise
- Inscrire le patrimoine dans le quotidien de chaque citoyen
- Favoriser la participation citoyenne
- Être à l'affût et s'inspirer des meilleures pratiques d'ici et d'ailleurs
- Éviter la banalisation des paysages et favoriser l'excellence en architecture, en urbanisme et en design urbain
- Soutenir les propriétaires dans le maintien de leurs bâtiments patrimoniaux
- Maintenir et accroître le leadership de Québec en matière de patrimoine, en collaboration avec les organismes et partenaires privés et publics

NOS GRANDS AXES

1. LE VIEUX-QUÉBEC, PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO
2. LA CONCERTATION ET LA COLLABORATION
3. LE DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES
4. LA VALORISATION ET LA DIFFUSION
5. LA PRÉSERVATION DES RICHESSES PATRIMONIALES
6. LA CRÉATION ET L'INNOVATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT
7. LES JEUNES ET LA RELÈVE
8. LE PATRIMOINE RELIGIEUX



1. Le Vieux-Québec, patrimoine mondial de l'UNESCO

Objectif : préserver et mettre en valeur un Vieux-Québec vivant et habité, capable de répondre aux besoins de la population qui y réside.

Pistes d'actions 2017-2022

- 1.1. Concrétiser le plan d'action de la Table de concertation du Vieux-Québec qui vise à augmenter de 500 le nombre de résidents permanents d'ici 2021.
 - Promotion du Vieux-Québec comme milieu de vie de qualité.
 - Rétention des résidents permanents.
 - Promotion d'une offre de services et de commerces complète pour les résidents.
 - Poursuite des aménagements favorables aux piétons.
 - Mise en valeur de la qualité et de la diversité des activités artistiques et culturelles auprès des citoyens.
- 1.2. Accompagner les projets favorisant l'ajout de services et de logements pour des résidents permanents dans le quartier.
 - Acquisition et soutien au développement de l'Îlot Charlevoix.
- 1.3. Mettre en valeur le label patrimoine mondial de l'UNESCO auprès des citoyens et des touristes.
 - Affichage et promotion de la désignation du Vieux-Québec comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO.
 - Promotion et participation à la journée de solidarité des villes du patrimoine mondial, créée par l'OVPM.
- 1.4. Accroître le partage d'expertise et la collaboration avec d'autres villes au sein de l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM).
- 1.5. Contribuer à la mise en œuvre d'un centre de diffusion des villes du patrimoine mondial au cœur du Vieux-Québec.



Monument soulignant l'inscription du Vieux-Québec sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

2. La concertation et la collaboration

Objectif : favoriser la collaboration entre les acteurs en patrimoine afin de créer une plus grande synergie.

Pistes d'actions 2017-2022

- 2.1. Mettre en place des mécanismes de concertation entre les acteurs du patrimoine.
 - Création d'un chantier de collaboration impliquant les citoyens, les organismes et les partenaires publics et privés.
- 2.2. Soutenir la création d'une communauté de pratique en patrimoine.
 - Élaboration d'une plateforme collaborative de partage des expériences et des bonnes pratiques.
 - Mise en place d'une veille en patrimoine pour connaître les tendances et anticiper les innovations.
- 2.3. Renforcer la collaboration avec la Nation huronne-wendat.
- 2.4. Rassembler les partenaires institutionnels autour d'un projet d'espace collaboratif en archéologie.
 - Création d'un équipement pour l'accueil et la gestion des collections archéologiques, un lieu de connaissance et un centre de référence pour la conservation, la diffusion et la mise en valeur du patrimoine archéologique.
- 2.5. Faire pression auprès du gouvernement du Canada afin que les collections archéologiques de Parcs Canada demeurent à Québec.



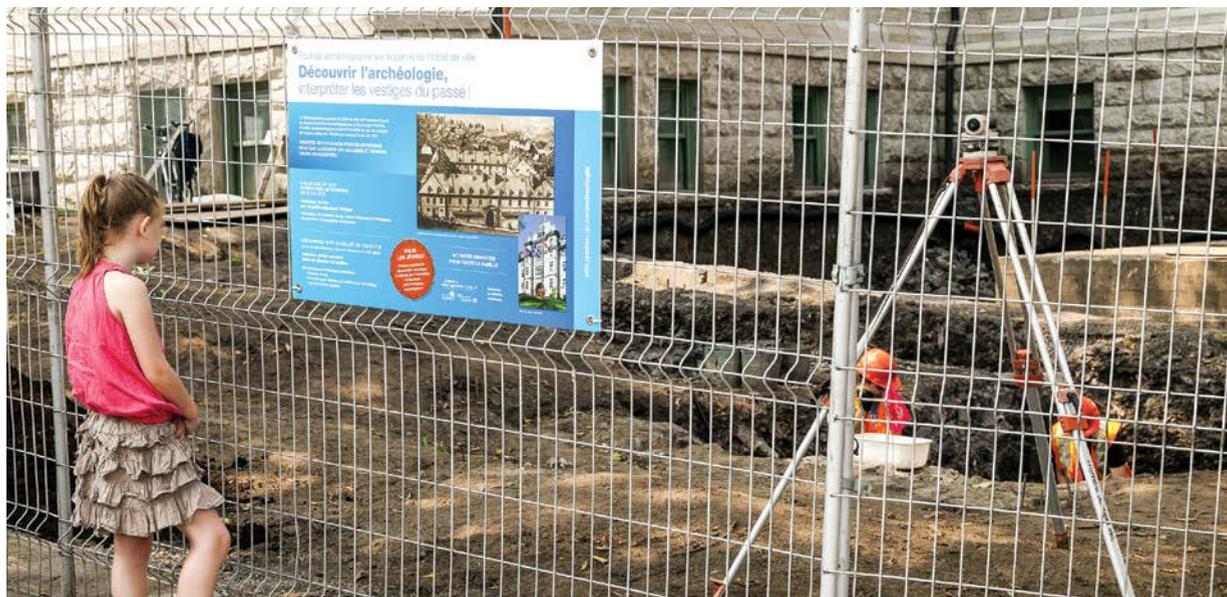
Atelier de travail lors du colloque Vision patrimoine 2017-2027

3. Le développement des connaissances

Objectif : enrichir et rendre accessibles les connaissances en impliquant les citoyens et les experts.

Pistes d'actions 2017-2022

- 3.1. Mettre en place une plateforme de contribution citoyenne destinée à identifier les éléments qu'ils jugent patrimoniaux et identitaires.
 - Création de la fonctionnalité « J'aime » sur la carte interactive de la Ville permettant aux citoyens de contribuer à l'identification des éléments naturels ou culturels du patrimoine de proximité.
- 3.2. Mettre en œuvre des projets de production participative destinés à bonifier les connaissances et les collections photographiques et archivistiques de la Ville.
 - Mise en place d'un projet-pilote avec les Sociétés d'histoire pour le partage d'information.
- 3.3. Compléter les inventaires du patrimoine bâti et favoriser leur diffusion auprès des propriétaires et des citoyens pour tous les quartiers.
 - Bonification du contenu de la section patrimoine sur le site Internet de la Ville de Québec en diffusant les inventaires et les recherches réalisés.
 - Réalisation d'un inventaire et de l'analyse du patrimoine bâti moderne de la Ville de Québec en impliquant les citoyens dans le processus de repérage.
 - Élaboration et diffusion d'une trousse d'accueil à l'intention des propriétaires et résidents dans les sites patrimoniaux déclarés du Vieux-Québec, de Beauport, de Charlesbourg et de Sillery.
- 3.4. Considérer la dimension paysagère dans la réalisation des inventaires.



Fouilles archéologiques sur le parvis de l'hôtel de ville

4. La valorisation et la diffusion

Objectif : faire connaître le patrimoine comme une ressource, un élément fondamental à la qualité de vie et à l'identité collective.

Pistes d'actions 2017-2022

- 4.1. Développer de nouveaux outils de communication pour faire valoir le patrimoine comme un bénéfice à la qualité de vie.
 - Réalisation de capsules vidéo présentant le patrimoine et diffusion sur le site Internet de la Ville.
- 4.2. Créer un événement pour sensibiliser le grand public au patrimoine de la ville.
- 4.3. Intégrer la dimension patrimoniale dans la programmation des événements existants.
 - Intégration d'œuvres à caractère patrimonial dans les Passages insolites.
- 4.4. Bonifier l'offre de la programmation des équipements culturels municipaux, particulièrement de la Bibliothèque de Québec.
- 4.5. Développer, dans chacun des arrondissements, des initiatives de mise en valeur du patrimoine où le citoyen est au cœur du projet.
 - Réalisation du projet Les Veillées dans différents quartiers de la ville.
- 4.6. Réaliser et soutenir des projets de mise en valeur du patrimoine par le numérique.
 - Mise en ligne de Découvrir Québec sur le site Internet de la Ville et bonifier les contenus.
- 4.7. Mettre en valeur les archives historiques de la Ville dans la future bibliothèque Gabrielle-Roy.
- 4.8. Accentuer la représentation des femmes et des minorités dans les actions de commémoration et de toponymie.
- 4.9. Mieux faire connaître les initiatives des organismes en patrimoine.



GéoRallye dans le Vieux-Québec

5. La préservation des richesses patrimoniales

Objectif : Concilier la protection et la mise en valeur du patrimoine avec l'évolution de la ville et les transformations urbaines.

Pistes d'actions 2017-2022

- 5.1. Considérer le patrimoine dès le début des projets de planification urbaine et d'aménagement des quartiers.
- 5.2. Bonifier de 10 M\$ sur dix ans les programmes d'aide financière à la restauration et à la rénovation patrimoniale et les modifier au besoin.
 - Évaluation et optimisation des programmes :
 - Aide à la restauration des bâtiments situés dans les quatre sites patrimoniaux déclarés.
 - Aide à la restauration dans les secteurs à valeur patrimoniale.
 - Aide à la restauration, rénovation, construction et recyclage résidentiels dans les sites patrimoniaux déclarés.
- 5.3. Optimiser les différents outils d'encadrement des interventions.
 - Développement d'un outil d'aide à la prise de décisions pour baliser la transformation et l'évolution du patrimoine et des paysages.
 - Intégration sous la juridiction de la CUCQ des bâtiments à valeur patrimoniale supérieure et exceptionnelle.
 - Recherche et développement de nouvelles pratiques en matière de préservation des ressources patrimoniales en collaboration avec le milieu universitaire.
- 5.4. Adopter un règlement municipal en matière d'archéologie et un programme de soutien technique et financier aux propriétaires.
- 5.5. Optimiser les outils d'aménagement pour protéger la biodiversité et enrichir les paysages naturels et culturels liés aux plans d'eau.
- 5.6. Utiliser les leviers juridiques récemment mis à la disposition de la Ville pour contraindre les propriétaires de bâtiments patrimoniaux à effectuer les travaux requis pour en assurer la pérennité.
- 5.7. Agir à titre de propriétaire exemplaire pour les bâtiments et sites municipaux à valeur patrimoniale.



Rue D'Aiguillon

6. La création et l'innovation au service du développement

Objectif : encourager et soutenir des projets de qualité par des initiatives audacieuses.

Pistes d'actions 2017-2022

- 6.1. Provoquer des alliances entre les créateurs et les acteurs du patrimoine.
 - Lancement d'un appel de projets de mise en valeur du patrimoine par les arts au printemps de chaque année.
- 6.2. Faciliter la coopération et susciter des partenariats en patrimoine numérique.
- 6.3. Favoriser l'accès aux soutiens financiers pour des projets innovants en patrimoine.
 - Promotion de la mesure de soutien en développement de la culture numérique.
- 6.4. Soutenir les projets audacieux visant la réutilisation du patrimoine bâti.
 - Tenue d'un concours d'idées en architecture pour la reconversion de l'église Saint-Cœur-de-Marie.
- 6.5. Reconnaître la qualité des interventions et l'excellence en architecture.
 - Poursuite et bonification de l'événement annuel des Mérites d'architecture.



Intervention artistique dans le Vieux-Québec

Veillées du Vieux-Québec / Code Universel © Pierre-Marc Laliberté

7. Les jeunes et la relève

Objectif : rendre le patrimoine attrayant pour les jeunes et assurer une relève qualifiée.

Pistes d'actions 2017-2022

- 7.1. Favoriser la création d'outils de mise en valeur du patrimoine dédiés aux jeunes.
 - Réalisation de *Livres-Jeux* pour les élèves du primaire sur le Vieux-Québec et sur Sillery.
- 7.2. Renforcer les maillages avec le milieu scolaire.
 - Poursuite du développement de partenariats avec les commissions scolaires de la Capitale, des Premières Seigneuries et des Découvreurs.
 - Lancement du concours de production vidéo « *Ma Ville, notre patrimoine mondial* » de l'OVPM dans les écoles.
 - Appui à l'expérience photographique du patrimoine.
 - Poursuite du développement de partenariats avec le milieu universitaire.
- 7.3. Soutenir la transmission des métiers patrimoniaux du bâtiment.
 - Soutien à la mise sur pied de l'Institut québécois des métiers patrimoniaux du bâtiment.
- 7.4. Favoriser les maillages avec les partenaires institutionnels pour la promotion des métiers et professions liés au patrimoine.
- 7.5. Mieux faire connaître la mesure Première Ovation patrimoine.
 - Soutien financier aux jeunes professionnels en début de carrière, en cours de formation ou diplômés dans des disciplines permettant la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine.



Place éphémère Le Spot, été 2016

8. Le patrimoine religieux

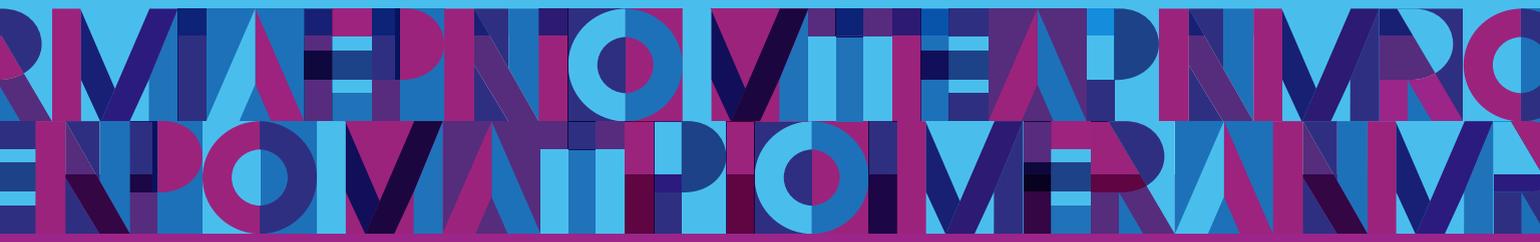
Objectif : encourager l'entretien des édifices et accompagner la prise en charge et la reconversion des églises et ensembles conventuels.

Pistes d'actions 2017-2022

- 8.1. Investir 15 M\$ sur dix ans afin de préserver les églises de valeur patrimoniale exceptionnelle.
 - Élaboration d'une mesure d'aide financière pour la préservation des églises suivantes :
 - basilique-cathédrale de Notre-Dame de Québec
 - cathédrale Holy Trinity
 - église de La Nativité de Notre-Dame
 - église de Saint-Charles-Borromée
 - église de Saint-Jean-Baptiste
 - église de Saint-Roch
 - église de Saint-Sauveur
 - église de Saint-Charles-de-Limoilou
- 8.2. Mettre sur pied un groupe de travail des acteurs du patrimoine religieux afin d'imaginer des solutions porteuses pour la transformation des églises excédentaires et l'accompagnement des promoteurs.
- 8.3. Faire des représentations auprès du gouvernement en matière de fiscalité en faveur des OBNL propriétaires de patrimoines religieux.
- 8.4. Accompagner les diocèses, les fabriques et les communautés religieuses dans leur réflexion sur l'avenir de leur patrimoine.



Église de Saint-Roch



ville.quebec.qc.ca/patrimoine